



---

La trottinette carottée  
Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial

---

## DOCUMENTS REQUIS POUR LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE

---

Afin que nous puissions procéder à l'analyse de votre demande et vous donner une réponse, vous devez compléter votre dossier en nous fournissant TOUS les documents et renseignements énumérés à l'article 60 du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*.

### Liste des documents :

- ✓ Formulaire de demande de reconnaissance.
  - ✓ L'un des documents suivant : Acte de naissance, carte de citoyenneté, carte de résident permanent ou tout autre document établissant l'identité, la date de naissance et le droit de travailler au Canada.
  - ✓ Une copie de l'acte de naissance ou de tout autre document établissant l'identité et la date de naissance de chaque enfant de moins de 18 ans qui habite ordinairement avec elle ainsi qu'une indication des heures pendant lesquelles il est présent à la résidence où elle entend fournir les services de garde.
  - ✓ Un certificat d'un médecin attestant d'une bonne santé physique et mentale permettant d'assurer la prestation de services de garde aux enfants.
  - ✓ Les noms, adresses et numéros de téléphone de 2 personnes qui ne sont pas apparentées, mais connues depuis au moins 2 ans et qui peuvent attester de l'aptitude à agir comme responsable d'un service de garde en milieu familial.
  - ✓ Le programme éducatif et une description des activités et des interventions éducatives qui seront appliqués dans le service de garde.
  - ✓ Un certificat, datant d'au plus 3 ans, attestant la réussite d'un cours de secourisme général d'une durée minimale de 8 heures ou d'un cours d'appoint d'une durée minimale de 6 heures visant la mise à jour des connaissances acquises dans le cadre du cours de secourisme général.
  - ✓ Un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation à l'enfance ou toute autre équivalence reconnue par le ministre.
-